



Lus-la-Croix-Haute - Bulletin municipal n° 35 printemps - été 2013



L'édito du Maire

La grande affaire qui concerne Lus est aujourd'hui l'avancement des travaux dans le centre du village. Ils seront terminés pour la fin juin, dernier délai. Il faut dire que les conditions climatiques désastreuses pour la saison n'ont pas favorisé les entreprises de Travaux Publics qui ont accumulé du retard sur tous leurs chantiers.

Afin de préserver l'activité touristique de l'été et la fluidité de la circulation dans le village, les travaux rue de la Poste et rue « Ancienne Boucherie Bermond » ne commenceront seulement que fin Août.

Quant aux travaux de la station d'épuration, ils ne reprendront que le 10 Juin et ils se poursuivront tout l'été. Le carrefour d'entrée au niveau de la RD 10 75 est programmé pour début septembre.

A la fin du premier trimestre un changement est survenu à la Mairie, à savoir les départs de nos deux secrétaires, Régine Reboul et Guy Bermond. Après une trentaine d'années de service, ils ont souhaité tourner une autre page de vie. Un hommage leur a été rendu le 5 avril en présence des élus et de leurs amis.

Nous avons donc organisé, avec l'aide du Centre de gestion de la Drôme le recrutement de deux personnes et c'est Stéphanie Leprince, que vous aviez déjà appréciée à la poste, qui occupera désormais le poste de Régine.

Quant au poste de Guy, c'est Jean-Marc Flores, venu d'une commune des Hautes Alpes, mais déjà connu de part ses origines lussoises qui remplira les fonctions de secrétaire de Mairie. J'en profite pour vous rappeler que la Mairie est ouverte au public tous les jours de la semaine mais seulement le matin.

Je forme des voeux pour que la météo soit enfin au rendez-vous et que la saison soit bonne.

Ginette Carmel

Nos nouveaux secrétaires vous accueillent...



M.M. Lombard

Stéphanie Leprince

Originaire de Grenoble et résidant depuis quelques années à Lus, j'ai pu apprécier la beauté des paysages et la tranquillité du lieu. Ce poste est pour moi l'occasion de m'impliquer dans la vie du village et de faire un travail varié qui me met en contact avec les habitants.

Jean-Marc Flores

Le poste vacant à Lus a été pour moi l'occasion de conjuguer un travail que j'aime et de vivre dans un lieu auquel je suis attaché et où se trouve ma maison familiale des Lussettes. J'ai exercé la même fonction à Puy-Saint-Pierre, près de Briançon, une commune de même taille.



■ Pot de départ des employés communaux



Guy et Régine ont consacré respectivement 33 années et 32 années au service de notre collectivité.

Ils ont travaillé avec trois Maires qui ont souhaité rendre hommage à leur

collaboration : Ginette Carmel, Alain Matheron et René Parron par la voix de son épouse.

Ils ont su tout au long de ces 30 années, s'adapter à ce vent de moder-

nisation qui a balayé l'administration, et à la complexité grandissante des normes et des lois. A l'aube de cette nouvelle page de vie, nous leur souhaitons de vivre de belles aventures !

■ Le mot du Conseiller général

Un bel anniversaire

Les 70 bougies du centre de secours des sapeurs pompiers de Lus ont été soufflées ce 1er juin. Même si le soleil n'était pas tout à fait au rendez-vous, ce fut un bon moment de rencontre et de fête.

Plusieurs temps était prévus:

La visite guidée des locaux entièrement restructurés organisée dès 16 h a permis à chacun d'apprécier la transformation des installations. Un outil fonctionnel, agréable et convivial qui permettra, non seulement une efficacité d'action mais aussi une vie de corps plus aisée. En effet, une salle de formation ainsi qu'un espace convivialité viennent compléter les installations opérationnelles, radio, vestiaires, douches et garage.

Ce réaménagement est le fruit conjugué des efforts de la Mairie qui a mis des locaux plus importants à disposi-

tion et du département (à travers le SDIS) qui a fait l'investissement nécessaire et sollicité depuis longtemps par les pompiers. Cela vient apporter au centre de secours une véritable reconnaissance, tant du travail accompli que de sa nécessaire implantation à Lus la Croix Haute. L'isolement géographique, la montagne, et la présence de la 1075, route à grande circulation, ont été pour moi autant d'arguments utilisés pour faire avancer un projet de restructuration allant à l'encontre d'une politique plus générale de disparition par regroupement de beaucoup de petits centres des secours.

La place municipale, devant le centre de secours, porte depuis ce jour le nom de Pierre Bouvet. C'est avec beaucoup d'émotion que son petit fils a dévoilé la plaque portant son nom et que Madame le Maire a évoqué le dévouement et le travail accompli par Pierre Bouvet pour donner au centre de secours toute sa dimension. Pratiquant et profession-

nel de la montagne, il a apporté sa compétence et a su sensibiliser et former aux gestes du secours en montagne.

La suite de l'après-midi et la soirée se sont poursuivies dans la salle des fêtes par une présentation historique des incendies dans le haut Diois à partir d'archives exploitées par Christian Rey. Patrick Orand a retracé l'histoire du centre et l'implication de nombreux volontaires dont beaucoup étaient présents dans la salle. Après les discours, les échanges se sont poursuivis autour d'un buffet puis vint l'heure de la musique et de la danse.

Merci aux Pompiers volontaires et à leurs amicales pour l'organisation de cet anniversaire et pour leur engagement au quotidien à assurer au mieux notre sécurité.

*Alain Matheron
Vice Président du Conseil général
Conseiller général du Canton*



■ Conseil municipal du 27 mars 2013

Présents : Mrs. Bilbet, Favier, Gal, Lauzier, Liotard, Mme Martins, Mrs Bonniot, Matheron
Excusés : Mme Lombard (pouvoir G Carmel) et M. Durand

Mme Sandrine Martins a été nommée secrétaire

Budget 2013

Commune :

Fonctionnement 2 118 084.54 €

Investissement 1 071 715.00 €

Service bois :

Fonctionnement 783 795.58 €

Investissement 135 617.37 €

Chaufferies :

Fonctionnement 227 716.75 €

Investissement 41 231.97 €

Eau – assainissement :

Fonctionnement 418 228.94 €

Investissement 1 349 636.50 €

Taux d'imposition 2013

Après délibération le CM décide de ne pas augmenter les taux

Renouvellement de partenariat Jacquemoud

Le Maire expose que l'intéressé sollicite le renouvellement du contrat signé en 2010 et demande une aide financière de 1000 €. Accord du CM qui souhaite qu'une soirée d'été soit consacrée à la présentation de la saison de ce sportif.

Piste pour l'alpage des Amayères

Le Maire rappelle le projet d'extension de la piste des Amayères sur une centaine de mètres pour permettre l'aménagement d'un point d'eau à destination du bétail. Le projet est porté et financé par le groupement pastoral des Amayères. Le CM donne son autorisation pour les travaux et précise que ce nouvel accès sera réservé aux propriétaires et ayants droits avec la pose d'une barrière et signalisation à cet effet.

Cession d'un véhicule

Le Conseil Municipal valide la cession du véhicule 5392WH26 au prix convenu de 170 €

Chalet des « Battants »

Le Maire présente au CM les différen-

tes propositions d'honoraires concernant la maîtrise d'œuvre pour la construction du chalet.

Le Conseil municipal valide la proposition du cabinet EURL LE GALL

Transfert des charges CIS avenant n° 1

La Maire rappelle la délibération du n13/12/2011 par laquelle la commune approuvait le projet de convention de transfert proposé par le SDIS et présente un avenant ayant pour objet la modification de la superficie de l'espace occupé suite aux travaux. Le Conseil municipal approuve le changement de superficie porté à 256 m2 au lieu de 211 m2.

Convention de mandat de gestion des gîtes communaux

Le Maire présente une lettre du syndicat d'initiative portant demande de résiliation de l'actuelle convention de mandat.

Le Maire considérant la nécessité de poursuivre cette prestation au titre de l'offre touristique communale propose de reprendre cette gestion. Accord du Conseil municipal

■ Natura 2000



Les projets et réalisations

> Une Charte Natura 2000 sur le site de Lus-la-Croix-Haute.

Elle comprend un code de bonnes pratiques (des engagements et des recommandations) répondant aux objectifs de gestion définis sur Lus.

Les propriétaires de terrains en site Natura 2000 peuvent adhérer à la charte et marquer leur engagement en faveur de Natura 2000. Elle porte sur une durée de 5 ans et ouvre droit à exonération foncière.

> Des travaux d'éradication de la renouée du Japon

Ce printemps, les travaux d'éradication de la renouée du Japon ont été réalisés par le Syndicat de Rivière du Buëch (SMIGIBA) sur le site de la déchetterie de Lus. Les racines (rhizomes) et la terre infestées ont été extraites à la pelle mécanique et transportées sur Veynes. Elles vont être broyées et bâchées pendant une année afin de détruire la plante.

> Les Lussois vous invitent à la journée du Buëch le Samedi 29 juin

Au programme de la journée : une randonnée dans le lit du Buëch, stands et activités autour de l'eau (pêche électrique, lecture au fil de l'eau, land art, lecture du paysage, informations sur la renouée du Japon,...) présentation des travaux réalisés par les enfants au cours de l'année sur le thème de la rivière, visite guidée de l'exposition sur l'eau au musée

Vous pouvez désormais suivre les actualités du site Natura 2000 en direct en consultant le site internet de la commune, www.lus.la.croix.haute.fr dans la partie "Projets & réalisations".



■ Travaux

- Les travaux de Morlières sont presque terminés puisqu'il reste seulement l'engazonnement sur la partie supérieure de l'enrochement et le reprofilage de la route.
- L'école : couverture de la terrasse du logement, réfection totale du pan sud de la toiture.
- Dernière tranche des huisseries de la gendarmerie.
- Sont programmés des travaux à la salle polyvalente : création de toilettes accessibles aux personnes à mobilité réduite et travaux extérieurs coté nord ouest afin de supprimer les infiltrations d'eau pluviales qui posent problème au niveau des locaux des pompiers. Création d'un ossuaire

Le Dr Anne MILLIARD VETERINAIRE

vous informe de l'ouverture de son cabinet de médecine et chirurgie des animaux de compagnie.

Consultations : lundi, mardi, jeudi et vendredi de 16h30 à 18h30 et sur RV pour les autres jours et horaires.

Champ Bertrand
26620 Lus La Croix Haute

04.92.20.15.31 et 06.14.75.66.03

Erratum

Suite à une erreur de saisie, M.Gal n'était pas absent au conseil du 22/6/12. Il était également présent, ainsi que Mme Martins au conseil du 16/7/12.

■ Mieux connaître nos associations

Zoom sur le Club des randonneurs lussois

Après trois ans d'existence nous souhaitons être mieux connus dans le village.

Nous sommes une trentaine d'adhérents affiliés à la Fédération Française de Randonnée Pédestre et à l'Association des Randonneurs Lussois (conditions obligatoires pour partir avec nous). Cependant nous acceptons une première sortie dite d'essai avant l'inscription.

Notre activité a plusieurs facettes. Nous randonnons une journée par semaine le mardi ou le mercredi. En fonction de la météo et des découvertes que nous voulons faire nous restons à Lus ou nous allons dans les Hautes Alpes ou dans le Diois.

Si nous avons plaisir à grimper pour admirer de splendides paysages, nous trouvons aussi un grand plaisir à profiter de découvertes patrimoniales. En marchant certains se sont trouvés des « atomes crochus » culturels et dorénavant une à deux fois par trimestre nous faisons une sortie le week-end pour profiter d'expositions itinérantes dans un musée ou un château (expositions Camille Claudel, Giacometti,...).

Hélène Baude



■ Votre facture d'eau

Vous avez reçu dernièrement une facture d'eau. Pour qu'elle soit plus compréhensible voici quelques éclaircissements.

Après une année de transition, nous prenons maintenant un rythme normal, c'est-à-dire deux factures par an, une au printemps et l'autre à l'automne.

Sur la facture que vous avez reçue, vous trouverez comptabilisés l'abonnement qui est toujours payé d'avance, ainsi que 50 % de votre consommation de l'année précédente.

La facture d'automne régularisera votre consommation réelle pour l'année.

Je profite de l'occasion pour demander aux personnes qui changent de locataires ou qui vendent un bien, de bien vouloir le signaler à la mairie par tous moyens à votre convenance.

D'avance merci.

Ginette Carmel

Nous rappelons aux propriétaires de chiens de ne plus laisser divaguer leur animaux dans le village.



■ Conseil municipal du 6 mai 2013

Présents : Mme CARMEL – MM LOMBARD, BIHLET, FAVIER, GAL, LAUZIER, LIOTARD, MARTINS, BONNIOT.

Absents : MM DURAND (pouvoir à CARMEL), MATHERON.

Mme LOMBARD a été nommée secrétaire

Natura 2000 – renouvellement CDD

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, par 10 voix pour, 0 contre, 0 abstention, décide d'autoriser Mme le Maire à établir un contrat à durée déterminée pour le poste d'animateur du document d'objectif Natura 2000 au grade d'attaché de conservation pour une durée de 3 ans sur une base de rémunération IB 510 IM 439.

ONF – travaux environnementaux

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, par 10 voix pour, 0 contre, 0 abstention, décide d'approuver les travaux environnementaux relatifs à l'inventaire et la géolocalisation d'arbres sénescents, et d'autoriser Mme le Maire à signer le devis correspondant présenté par l'ONF d'un montant de 8 276.10 € HT et toute pièce à caractère administratif, technique ou financier nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Piscine – emploi saisonnier

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, par 10 voix pour, 0 contre, 0 abstention, décide d'approuver l'embauche saisonnière d'une personne pour les besoins de la piscine municipale du 23 juin au 07 juillet 2013 et d'autoriser Mme le Maire à signer le contrat correspondant.

Local communal – renouvellement bail commercial

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, par 10 voix pour, 0 contre, 0 abstention, décide d'approuver le renouvellement de bail du local ancien Office du tourisme pour une durée de 3 ans avec Melle Von Busse avec un préavis de résiliation de 6 mois et d'autoriser Mme

le Maire à signer le contrat correspondant ainsi que toute pièce à caractère administratif, technique ou financier nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

CCD – évolution de la collecte des ordures ménagères

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, par 10 voix pour, 0 contre, 0 abstention, décide de prendre acte du projet d'évolution de la collecte des ordures ménagères, de solliciter auprès de la CCD un complément d'information technique eu égard la spécificité de la commune de Lus dont les ordures ménagères sont collectées par la CC du Haut-Buëch et enfin de reporter l'avis correspondant lors d'un prochain conseil municipal.

CCD – représentation des communes à l'intercommunalité

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, par 10 voix pour, 0 contre, 0 abstention, approuve la répartition suivante :

12 délégués titulaires et 4 délégués suppléants pour les communes de plus de 1000 habitants

3 délégués titulaires et 1 délégué suppléant pour les communes de 401 à 1000 habitants

2 délégués titulaires et 1 délégué suppléant pour les communes de 201 à 400 habitants

1 délégué titulaire et 1 délégué suppléant pour les communes de moins de 200 habitants

Mobilier communal – vente vieilles dalles de la terrasse de la salle polyvalente

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, par 10 voix pour, 0 contre, 0 abstention, décide d'approuver la vente d'environ 400 dalles (50x50cm) au montant de 2 € TTC l'unité et d'autoriser Mme le Maire à signer toute pièce à caractère administratif, technique ou financier nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Équipement sportif de Veynes – demande d'avis

Après en avoir délibéré, le Conseil

Municipal, par 10 voix pour, 0 contre, 0 abstention, décide d'approuver le projet de réalisation d'un stade à pelouse synthétique porté par la commune de Veynes.

Chalet d'alpage « les Battants » - désignation de l'Éts en charge des travaux de construction

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, par 10 voix pour, 0 contre, 0 abstention, décide de retenir l'entreprise BCB SARL sise à Beaurières pour l'ensemble des lots à savoir 59 874.29 € HT

Salle communale polyvalente – désignation de l'Éts en charge des travaux d'étanchéité

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, par 10 voix pour, 0 contre, 0 abstention, décide de retenir l'entreprise TRIEVE Travaux sise à Roissard pour un montant de 24 859.75 € HT

Réhabilitation des réseaux d'eau potable du village – convention avec l'Agence de l'Eau

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, par 10 voix pour, 0 contre, 0 abstention, décide de valider l'objet et les termes de la convention n° 2013 1036 présenté par l'Agence de l'Eau et portant sur une aide financière de 61 681,00 €, et d'autoriser Mme le Maire à signer ladite convention ainsi toute pièce à caractère administratif, technique ou financier nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Bâtiment communal – four du Trabuëch

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, par 10 voix pour, 0 contre, 0 abstention, décide de ne pas vendre le four communal situé au hameau du Trabuëch.

Divers :

Déchetterie – alimentation en eau potable

Eaux pluviales – travaux d'embusement

Les délibérations sont reportées à un prochain conseil municipal

■ L'ADMR "Le Pinier" fête les rois au mois de...mars !

Il faut être lussois pour voir cela. Il est vrai que lorsque l'on habite entre 1.000 et 1.200m d'altitude, il est plus facile et agréable pour marcher dans le village ou circuler en voiture de ne plus être en janvier ou février. Ceci peut expliquer cela.

Nous avons donc eu le plaisir de nous retrouver. Nous, c'est-à-dire les bénéficiaires, les salariées et le conseil d'administration. Maire et gendarmes se sont joints à nous pour ce goûter très convivial où la clairrette de Die a eu plus de succès que les jus de fruit pour accompagner les galettes.

Chaque bénéficiaire a eu droit à sa photo en compagnie de son aide à domicile. Après des discussions animées et gaies nous nous sommes donnés rendez-vous en 2014.

Hélène Baude



La galette a été appréciée (photos Hélène Baude)

■ Mathéo, champion du monde de ski alpinisme



« L'inspiration est le fruit d'un travail quotidien » dit Mathéo. En effet, Mathéo s'entraîne tous les jours, il gravit les sommets, jongle avec l'effort et le plaisir. Passionné de montagne et discret, il se donne les moyens d'atteindre ses objectifs. Tel un musicien, il fait ses gammes régulièrement, avec bonheur et foi dans ce qu'il entreprend. Cet hiver, il a été médaillé d'or à plusieurs reprises en catégorie espoir et senior aux championnats du Monde dans les Ecrins.

Encore espoir de 22 ans, il court et gagne avec son co-équipier senior

de 29 ans William Bon-Mardion d'Arèche Beaufort, les 4 jours de la mythique Pierra Menta dans le Beaufortin. « Courir en équipe est double d'émotions » dit Mathéo.

« On fait tout pour l'autre, je voulais et devais la gagner aussi pour William, l'enfant du Pays ».

Mathéo lie la course, l'émotion, l'amitié, un bel esprit de cordée. Il rayonne une force intérieure pleine de ténacité et de gentillesse envers l'autre. « Quelle que soit la manière de pratiquer la montagne, ce sont ses paysages exceptionnels, cette manie qu'elle a d'être toujours différente, son côté parfois cruel mais aussi majestueux et mystique qui nous font vivre...et qui nous font qu'on y retourne encore et encore » dit Mathéo.

La Pierra Menta fait partie du circuit « Grande Course ». Il remporte avec William l'Adamello en Italie et l'Altitoys dans les Pyrénées. 2ème à la Mezzalama, ce qui les positionnent Leaders du classement Grande Course qui se déroule sur deux années. Sur le circuit des 4 coupes du monde (2 vertical races, 2 sprints et 4 classiques) il termine 1er sur les classiques et 2ème au Général.

>>>site : *matheo jacquemoud*

>>>site *ski and run* (rencontre avec *Matheo Jacquemoud*)

Catherine Gruer

A inscrire sur votre agenda...

Maison du Patrimoine ouverte du 1/7 au 20/9 de 10 à 12h et de 17 à 19h tous les jours sauf le mardi et dimanche après midi.

Expositions : L'eau dans le paysage de Lus - l'architecture rurale - Il y a 7000 ans les 1er lussois, les glaciers.

Lus en Fête animations du 6 au 13/8

Fête des écarts le 27 juin

à la salle d'exposition de l'office du tourisme et à la salle des Aiguilles, une fête-fondation qui prendra la forme d'une exposition de trois groupes d'artistes emmenés par Yves Bregeret, Lise Gielen et des artistes locaux autour d'Isabelle Guérin et Jérôme Piguet.